**ASCC SECTION JOGGING**

**PRESENTATION** :

* La section Jogging s’adresse **à tous** les coureurs et coureuses du Groupe, **de tous les niveaux.**

Du débutant (e) au marathonien(ne), tout le monde peut venir tant que vous gardez le sourire !

* La section Jogging est orientée vers les courses sur route, mais permet surtout de courir pour le plaisir, en apportant bien-être et santé.
* Des courses collectives et externes sont organisées par l’ASCC Jogging.

Par ex.: Courir Ensemble pour Handicap International, Odyssea, etc..

* La section Jogging fonctionne toute l'année.
* Pour commencer ou se motiver, la section Jogging propose des entraînements collectifs.

**LES ENTRAINEMENTS :**

Envie de vous lancer dans la course à pied ? Envie de partager de bons moments avec vos collègues ?

L’ASCC Jogging propose à ses adhérents des entraînements collectifs, à Nanterre (Parc André Malraux, Mont Valérien, etc.).

* **Possibilité de courir tous les midis.**

RDV vers 11h50 dans les vestiaires du siège, niveau RJ, pour un départ collectif à midi.

**POUR S’INSCRIRE** :

* Etre adhérent de l'ASCC – Cotisation annuelle de 15 € (De janvier à décembre).
* Avoir et présenter un certificat médical de non contre-indication pour la course à pied datant de moins d'un an est obligatoire.

**CONTACT** :

Pour toute demande d’informations ou pour les inscriptions à la section, veuillez contacter la responsable de la section Jogging:

*Voir la rubrique « contacts ASCC » pour avoir le nom et coordonnées (réservé aux adhérents) ou « Bureau Ascc» accessible à tous, mais sans coordonnées.*